







<u>COMPTE RENDU du Comité de Pilotage du Programme LIFE</u> <u>« Conservation de 3 Chiroptères cavernicoles dans le Sud de la France »</u> 06/12/05 – TOULOUSE

Ce second Comité de Pilotage s'est tenu dans les locaux de la DIREN Midi-Pyrénées, DIREN coordinatrice du programme LIFE. La réunion a débuté à 14h00 et s'est terminée à 18h15.

Tous les partenaires ont été représentés à cette réunion, ainsi que la Fédération Française de Spéléologie, les DIREN Midi-Pyrénées et Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable.

<u>Contact</u>: S.F.E.P.M – coordination programme LIFE Chiroptères

c/o C.E.F.S. – I.N.R.A.

BP52627

31326 CASTANET TOLOSAN

Tel: 05.61.73.26.72 Fax: 05.61.28.55.00

<u>nemoz@toulouse.inra.fr</u> (Mélanie NEMOZ - coordination scientifique et technique) <u>sfepm@toulouse.inra.fr</u> (Florence LAFON - coordination administrative et financière)

sfepm@wanadoo.fr (Dominique PAIN – communication)

Personnes présentes :

Pascal ARLOT (CREN Aquitaine), Christophe AUBERT (CREN Aquitaine), Joël BOURIDEYS (DIREN Provence-Alpes-Côte d'Azur), Laura DEFREINE (SFEPM), Emilie FUMEY (CREN Aquitaine), Thomas GENDRE (CEN LR), Gérard ISSARTEL (SFEPM), Nathalie LACOUR (MEDD), Florence LAFON (SFEPM), Alexandra LEONARD (ENE), Gilles LARNAC (Conseil Général du Gard), Pascal MEDARD (ENE), Mélanie NEMOZ (SFEPM), Frédéric NERI (Espaces Naturels de Midi-Pyrénées), Dominique PAIN (SFEPM), Jean-Michel PIRASTRU (APMA CIGALES), Delphine QUEKENBORN (Groupe Chiroptères Provence), Dominique ROMBAULT (CEEP), Marie-Jo SAVAGE (Espaces Naturels de Midi-Pyrénées), Jean-Paul URCUN (Organbidexka Col libre), Philippe VIGNAL (Conseil Général du Gard), Stéphane VINCENT (Centre Ornithologique Rhône-Alpes), Denis VINCENT (Ligue pour la Protection des Oiseaux d'Aquitaine), Catherine LELONG (Syndicat Mixte d'Aménagement, de protection et de mise en valeur du massif et des gorges du Gardon), Martin PICART (Syndicat Mixte d'Aménagement, de protection et de mise en valeur du massif et des gorges du Gardon), Catherine ROBIN (Syndicat Mixte d'Aménagement, de protection et de mise en valeur du massif et des gorges du Gardon), Arnaud SOURNIA (DIREN Midi-Pyrénées), Patrick Rousseau (FFS),

Personnes excusées :

Nicolas GOGUE-MEUNIER (Conseil Général de la Drôme), Isabelle LATIL (Conseil Général des Alpes de Haute-Provence), Mireille FRONTERI (Conseil Général des Bouches-du-Rhônes), François ESNAULT (Conseil Général des Pyrénées Atlantiques), Yann MORVAN (Conseil Général du Département de l'Hérault), Anne THEVENOT (Conseil Général du Département du Var), Le Président (Conseil Régional Aquitaine), Le Président (Conseil Régional de Midi-Pyrénées), Eric BROUTIN (Conseil Régional Rhône-Alpes), Thierry DURAND (DIREN Languedoc-Roussillon), Christine MARSTEAU (DIREN Languedoc-Roussillon), Paula FERNANDES (DIREN Midi-Pyrénées), Jean-Luc CARRIO (DIREN Rhône-Alpes), Annick BOURDON (MEDD), Jean SEON (Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon), Jean-Marie CHANABE (Syndicat Mixte d'Aménagement, de protection et de mise en valeur du massif et des gorges du Gardon).

Ordre du jour :

- I- Bilan financier du programme
 - sources de financement
 - suivi du financement du programme
 - * montant des financements
 - * financements pour les années 2004 et 2005
 - ⇒ Montant des financements 2004
 - ⇒ Montant prévisionnel des subventions 2005
 - dépenses
 - * dépenses totales
 - * dépenses par catégorie budgétaire
- II- Rappels administratifs: élaboration des rapports
- III- Bilan des actions réalisées
 - bilan site par site des actions réalisées en 2005
 - point particulier : mine de Valcros
- zoom sur l'action : étude par radiopistage des terrains de chasse des trois espèces
- IV- Questions à soumettre au Comité de Pilotage
- V- La communication sur le programme LIFE : bilan des actions 2005

Ce second comité de pilotage se voulait à vocation informative (bilan des actions réalisées et bilan financier après près de 2 années de programme). Il fut l'occasion également de solliciter l'avis des différents membres sur certaines problématiques rencontrées.

I- Bilan financier du programme

Cette partie, présentée par Florence LAFON, a permis de dresser un bilan financier du programme sur la période du 01/04/05 au 31/12/05.

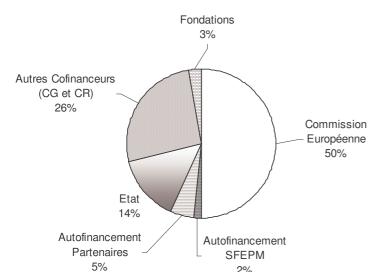
• sources de financement

Concernant les sources de financement du programme LIFE, la SFEPM a sollicité 2 fondations : la fondation MAVA (fondation Suisse) et la fondation Nature & Découvertes à hauteur de 16 377 € chacune (montant d'autofinancement affiché par la SFEPM lors du montage du projet et pour lequel les sources de financements n'avaient pas été « trouvées »).

La fondation MAVA a répondu positivement et finance le programme à hauteur de 16 377 €. Celle ci n'a pas d'exigence quant au financement d'actions particulières ou de catégories de frais.

La fondation Nature & découvertes a pré-sélectionné le dossier. Celui-ci passé en commission le 12 décembre 2005 a été accepté. Ces fonds financeront du temps de travail et du matériel pour le radiotracking.

Plan de financement du programme :



	Montant (€)	Pourcentage
Commission Européenne	581 694 €	50,0%
Autofinancement SFEPM	19 773 €	1,7%
Autofinancement Partenaires	59 211 €	5,1%
Etat	167 212 €	14,4%
Autres Cofinanceurs (CG et CR)	302 745 €	26,0%
Fondations	32 754 €	2,8%
TOTAL	1 163 389 €	100%

• Suivi du financement du programme

* Montant des financements

Montant des financements : 1 163 389 € (engagements des co-financeurs + participation des partenaires + autofinancement SFEPM).

* Financements pour les années 2004 et 2005

⇒ Montant des financements 2004 (Commission européenne + co-financeurs + partenaires + SFEPM)

Montant des financements 2004 (Commission européenne + co-financeurs + partenaires + SFEPM) ≈ 300 000 € (soit 25 % du montant global du programme).

Ces financements proviennent :

- à 78 % de la Commission européenne,
- à 11 % de la participation des partenaires et de la SFEPM,
- à 6 % des DIREN (DIREN Aquitaine et DIREN Languedoc-Roussillon),
- à 5 % du Conseil Régional Midi-Pyrénées et du Conseil Général PACA.

⇒ Montant prévisionnel des subventions 2005

Montant prévisionnel des subventions demandées en 2005 aux co-financeurs \approx 21 % du montant global du programme dont :

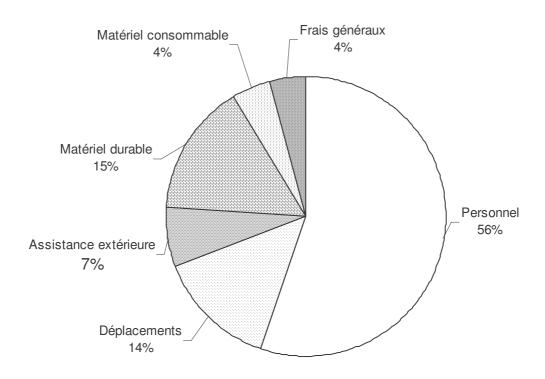
- 80 % des demandes accordées,
- 20 % des financements non accordés, non demandés ou montant global demandé non accordé :
 - Conseil Général des Bouches du Rhône : dossier de subvention de 9000 € non accepté par manque de crédits,
 - o Conseil Général du Var : montant accepté 3000 € au lieu de 6000 €,
 - Conseil Général de l'Hérault : dossier non déposé à cause de problèmes administratifs.

Dépenses

* Dépenses totales

	Dépenses	Dépenses	Dépenses
	01/04/04 au	01/04/04 au	01/01/05 au
	31/08/05	31/12/04	31/08/05
Montant (€)	297145	71750	225575
% budget prévisionnel	≈ 26 %	≈6%	≈ 20 %

* Dépenses par catégories budgétaires



II- Rappels administratifs : élaboration des rapports

Les prochains rapports (activités + financiers) devrons être remis au plus tard au <u>15</u> <u>mars 2006</u> à la SFEPM. Nous serons très strictes sur le respect de ces délais : une synthèse sera transmise à la Commission européenne au mois d'avril 2006.

Le rapport d'activités devra couvrir la période du **01/03/05 au 28/02/06** et respectera la forme du rapport restitué en mars 2005.

Le rapport financier devra couvrir la période du **01/03/05 au 28/02/06**. Il vous faudra donc compléter le rapport du mois de septembre et nous faire parvenir les justificatifs manquants. S'agissant d'un rapport transmis à l'Europe penser à :

- ce que les fiches « relevé annuel du temps de travail » soient signées et que l'ordre des fiches soient identiques à celui utilisé dans le formulaire 1 Personnel,
- détailler les frais généraux (rappel : ceux-ci ne doivent pas dépasser 7% des frais de personnel),
- ne pas transférer les frais d'une catégorie à une autre (ex : « déplacement » sur « frais de personnel »).
- compléter toutes les données du rapport financier (date de paiement, n° de facture ...).
- ce que les justificatifs soient acquittés (n° de chèque, date de paiement).

III- Bilan des actions réalisées

Cette partie a été présentée par Mélanie NEMOZ. Les représentants de chaque structure partenaire sont intervenus pour compléter cette présentation.

Pour mémoire, le programme LIFE vise la conservation de trois espèces cavernicoles de Chiroptères (Rhinolophe euryale, Murin de Capaccini et Minioptère de Schreibers) via la protection d'un réseau de 13 Sites d'Intérêt communautaire dans le Sud de la France, hébergeant 26 gîtes clés. Cinq régions sont couvertes par le programme : Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence et Rhône-Alpes.

• bilan site par site des actions au 31/12/05

Le tableau suivant propose un résumé de l'état d'avancement des actions sur chacun des sites. (Abréviations : Cs : chauves-souris, RE : Rhinolophe euryale, MC : Murin de Capaccini, MS : Minioptère de Schreibers, APPB : Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope)

Sites	Actions réalisées	Actions à réaliser (en italique : actions ayant pris du retard)
Grotte de Lezea (ENA, LPO, OCL)	 ¥suivi des populations (4 par an) ¥organisation de 2 nuits de la chauve-souris (2004 et 2005) ¥réflexion autour de la conception d'une vitrine biospéléologique 	
Grotte de Mikelauensilo (OCL, ENA, LPO)	 ¥suivi des populations (5 par an) ¥radiopistage de 10 femelles allaitantes de RE ¥convention avec les propriétaires ¥devis de protection physique 	 ✓ protection physique programmée pour le printemps 2006 ✓ panneaux d'information ✓ cartographie des habitats ✓ radiopistage session 2
Tunnel de Petexaenea (ENA, OCL, LPO)	 ¥suivi des populations (4 par an) ¥radiopistage de 10 femelles gestantes de RE ¥cartographie des habitats ¥acquisition 	
Gouffre de Bexanka (LPO, ENA, OCL)	 ¥suivi des populations (2 par an) ¥contacts avec la Commission du Pays de Soule pour la maison cs ¥organisation d'une nuit de la cs 	
Grotte de Magnagues (GCMP)	 ¥suivi des populations (>4 par an) ¥convention avec la propriétaire ¥étude préalable à la protection ¥protection physique (grille + périmètres) ¥panneaux d'information ¥radiopistage de 10 femelles gestantes de RE ¥documentaire Ushuaïa TV 	

Sites	Actions réalisées	Actions à réaliser (en italique : actions ayant pris du retard)
Gorges de l'Aveyron (GCMP)	¥suivi des populations (>4 par an)¥suivi de la fréquentation humaine¥organisation d'une nuit de la cs	↓plaquette cs
Grottes de Julio (GCMP)	 ¥suivi des populations ¥étude préalable à la protection ¥convention avec le propriétaire CG34 ¥réunion avec les spéléologues locaux 	 ✓protection physique ✓panneaux d'information ✓suivi des populations ✓suivi de la fréquentation humaine
Grotte d'Aldène (ENE)	 ¥organisation d'une nuit de la cs ¥suivi des populations (suivi mensuel) ¥suivi des conditions de T° et d'H ¥convention DRAC/association ALDENE/mairie/SFEPM en cours d'élaboration 	
Gorges du Gardon (SMGG, CG30, CEN-LR, GCLR)	 ₩suivi des populations (suivi mensuel) ⊮radiopistage de 5 femelles allaitantes de MC ⊮collecte de guano de MC pour analyse du régime alimentaire ⊮devis de travaux des protections physiques ⊮maquette plaquette cs 	
Les Alpilles (GCP, APMA)	 ¥suivi des populations (>3 par an) ¥protection physique de la carrière Fangas + de la grotte des Fées 	✓suivi des populations avec un Batapi ✓panneaux d'information
Mine de Valcros (GCP, CEEP)		enus en 2004 sur ce site, certaines été révisées et validées par la CE :
Gorges du Verdon (GCP)	 ¥suivi des populations (2 par an) ¥radiopistage de 7 femelles gestantes de MC ¥collecte de guano de MC pour analyse du régime alimentaire ¥cartographie des habitats 	 ✓protection physique des tunnels ✓cartographie des habitats à finaliser ✓panneaux d'information
Canal de drainage du château de la Borie		✓ panneaux d'information✓ cartographie des habitats

Sites	Actions réalisées	Actions à réaliser (en italique : actions ayant pris du retard)
(CORA Drôme)	gestantes de MS #collecte de guano de MS pour analyse du régime alimentaire #convention avec les propriétaires #contacts avec CG et CR pour la protection réglementaire du	

• point particulier : mine de Valcros

La réouverture et la mise en sécurité de la galerie VA0 (galerie principale pour l'accès des chauves-souris) ont été réalisées le 18/05/05 par la D.R.I.R.E. PACA. La protection mise en place est un périmètre grillagé. Celui-ci satisfait aux exigences écologiques du Minioptère de Schreibers (espèce majoritairement présente avant l'obstruction des entrées) qui ne supporte pas les obstacles à l'entrée de ses gîtes.



Il convient maintenant de :

- protéger légalement et de façon pérenne le site : Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) + convention de gestion
- effectuer un suivi afin de connaître la fréquentation de la mine par les chauvessouris

Joël Bourideys (DIREN PACA) confirme que les travaux sur les autres galeries ont dû être finalisés après le 25 novembre 2005, la D.R.I.R.E. PACA ayant pris d'office un arrêté pour les travaux.

Il confirme également que la DIREN PACA continue à assurer l'interface avec le propriétaire et qu'elle s'occupe de la mise en place de l'APPB. Joël Bourideys fait cependant part de sa faible disponibilité. Le CEEP et le GCP proposent un soutien pour sa rédaction.

Le CEEP fait part de sa position délicate dans le programme : la convention de partenariat CEEP/SFEPM n'a toujours pas été signée, car le CEEP ne souhaite officiellement s'engager que si le dossier a de véritables chances d'aboutir.

Le comité de pilotage soutien l'idée que le CEEP, en tant que structure potentielle pour la signature de la convention de gestion et Emmanuel Cosson, en tant que biologiste susceptible de réaliser le suivi des populations, puissent rencontrer le propriétaire et être associés à la démarche en aval.

• zoom sur l'action : étude par radiopistage des terrains de chasse des trois espèces

Un très gros travail d'étude des terrains de chasse par radiopistage a été réalisé cette année, grâce à un investissement fort des partenaires. Nous les en remercions vivement ! Des résultats nouveaux pour chacune des trois espèces et très intéressants ont ainsi pu être collectés. Ceux-ci sont en cours d'analyse. Ils feront l'objet d'une synthèse globale fin 2006.

A court terme ils permettront de formuler des recommandations de gestion pour les sites étudiés et à plus long terme (2007) feront l'objet d'un guide destiné aux gestionnaires.

IV- Questions à soumettre au Comité de Pilotage

• difficultés rencontrées pour trouver un artisan pour la réalisation des travaux de protection des grottes

Plusieurs mises en protection physique de gîtes ont été retardées du fait de l'impossibilité de trouver des artisans disponibles.

Arnaud Sournia de la DIREN Midi-Pyrénées, souligne qu'il serait positif que plusieurs devis soient mis en concurrence pour chaque site, étant donné que la majorité des subventions provient de fonds publics.

• quel partenariat pour le CG34

Le CG34 apparaît comme cofinanceur dans le programme à hauteur de 30 000 €. Cet argent est destiné à la mise en protection de la grotte de la Vézelle (grottes de Julio).

En tant que propriétaire de la grotte, le CG34 souhaiterait effectuer lui-même les travaux. Or son statut de « cofinanceur » dans le programme ne lui permet pas d'afficher de facture. L'argent doit nécessairement transiter par la SFEPM, sous forme de subventions.

Plusieurs membres du Comité interviennent pour confirmer la possibilité pour les conseils généraux de subventionner des associations pour la gestion de terrains acquis avec la TDENS.

La possibilité d'un changement de statut du CG34 de « cofinanceur » en « partenaire » est envisageable mais nécessite un avenant auprès de la Commission européenne, et n'est donc à envisager qu'en dernier recours.

Cette question doit faire l'objet début 2006 d'une réunion CG34/SFEPM/GCMP.

• convention sur la grotte d'Aldène

La protection physique de la grotte d'Aldène est envisagée en partenariat avec ENE, partenaire local du programme LIFE, la mairie de Cesseras, propriétaire de la grotte, l'association Aldène, gestionnaire de la grotte et la DRAC.

Cette protection doit faire l'objet au préalable d'une convention d'accès à la grotte. Une première rédaction nous a été soumise. Le paragraphe concernant les modalités d'accès à la grotte distingue 3 périodes en fonction de la sensibilité vis-à-vis des chauves-souris. La SFEPM serait associée au comité de gestion du site.

Le Comité de pilotage souhaite apporter plusieurs modifications à cette convention. Celles-ci seront transmises par la SFEPM à l'association Aldène / la DRAC / la mairie :

- reformulation du paragraphe détaillant les possibilités d'accès en fonction de la période avec une distinction plus tranchée entre les périodes,
- accompagner ce paragraphe d'un calendrier,
- préciser que ce calendrier est ré-évaluable annuellement en fonction de l'impact de la fréquentation sur les chauves-souris.
- la tenue d'un cahier des visites en mairie paraît indispensable,
- Patrick Rousseau de la FFS propose d'équiper la grotte avec un Eco-compteur, après mise en protection de celle-ci, afin de quantifier la fréquentation humaine,
- Arnaud Sournia et Patrick Rousseau proposent également d'associer la DIREN à la signature de la convention,

- ENE effectue un suivi mensuel des populations. Ces données seront présentées à chaque réunion du comité de gestion et serviront d'argumentaire à l'éventuelle réévaluation du calendrier.

• projet éolien de Bollène

La CN'Air a déposé une demande de permis pour un projet éolien sur la commune de Bollène à proximité du site rhône-alpin du LIFE (à 6,5km).

La SFEPM et le CORA Drôme ont envoyé des courriers à la DIREN Rhône-Alpes (juillet 2005) et à la préfecture concernée (septembre 2005) afin de faire part de leurs inquiétudes. Ces courriers sont à la date du comité de pilotage restés sans réponse.

Joël Bourideys, nous informe que la DIREN Rhône-Alpes a donné un avis positif à ce projet.

Aucune étude d'impact sur les Chiroptères n'a eu lieu sur ce site. Seule une étude partielle a été réalisée en 2005 pour évaluer les enjeux sur la zone.

Or aux vues des résultats de cette étude et des informations collectées dans le cadre du LIFE lors du suivi par radiopistage de femelles gestantes en mai 2005, il apparaît que le site est largement fréquenté par les chauves-souris et notamment le Minioptère de Schreibers. Le projet n'est donc en aucun cas compatible avec la conservation des chauves-souris. La SFEPM et le CORA Drôme se positionnent contre ce projet. Ils participeront à l'Enquête publique. Parallèlement il est de la responsabilité de la SFEPM d'informer la Commission européenne du problème. Cette information sera transmise lors du rapport intermédiaire (avril 2006) ou fera l'objet d'un courrier spécifique préalable au vu de l'évolution de la situation.

V- La communication sur le programme LIFE : bilan des actions 2005

exposition chauves-souris

Dominique Pain, chargée de communication SFEPM/LIFE rappelle qu'en début d'année 2006 chaque région (hormis PACA qui a sa propre exposition) sera équipée d'une exposition itinérante sur les chauves-souris en 2 exemplaires.

L'exposition est constituée par :

- 8 panneaux (2 panneaux de présentation du programme LIFE et 6 panneaux sur les chauves-souris),
- des maquettes en résine des trois espèces du programme,
- une mallette pédagogique CPN,
- un CD « ballades dans l'inaudible » de Michel Barataud.
- un panneau type radiographie représentant le squelette d'un Molosse de Cestoni.

Plaquettes

Plaquette LIFE:

En début d'année 2006 également, une plaquette de présentation du programme LIFE et des trois espèces concernées sera diffusée à l'ensemble des partenaires.

Plaquettes locales:

Trois plaquettes locales étaient initialement prévues : pour les Gorges du Gardon, les Gorges de l'Aveyron et la vallée de la Cesse (Aldène). La maquette des deux premières est en cours. Ces plaquettes devront être réalisées pour juin 2006.

• Documentaire LIFE/chauves-souris

Le scénario est bien avancé. 2005 a permis de tester le matériel vidéo le plus approprié pour la réalisation du documentaire. Les premières images ont été tournées et sont très prometteuses! Tanguy Stoeckle et toute son équipe (Xavier, Christian, Pierre, etc...) réalisent un sacré travail. Un grand merci à tous.

Articles

En 2005, 11 articles sont parus sur des revues/journaux régionaux ou locaux et 4 dans des revues nationales (Courrier de la Nature, Terre sauvage, Wapiti et Ushuaïa). La SFEPM donne un état d'avancement du programme dans chacun de ses bulletins (revue biannuelle).

Pour 2006, nous vous encourageons à diffuser l'information dans les bulletins des Conseils généraux et Conseils régionaux. Il serait positif également de publier avec la FFS un article dans la revue nationale des spéléologues « Spélunca ». Nous espérons enfin publier un article conséquent dans un magazine national type Terre Sauvage.

Site internet

Créé fin 2004, celui-ci est régulièrement mis à jour : http://www.sfepm.org/LifeChiropteres/Accueil.htm

• Présentation du programme lors de manifestations

Le programme a été présenté par un poster lors :

- de la fête de la garrique dans le Gard,
- du collogue européen de conservation des chauves-souris en Irlande.

• reportage télévisé

Le suivi par radiopistage du Rhinolophe euryale dans le Lot a fait l'objet d'un reportage de 5 minutes diffusé sur la chaîne câblée Ushuaïa TV.